



Rapport sommaire de la CNER
Évaluation environnementale stratégique
de la baie de Baffin et du détroit de Davis
Séances de consultation publique – Du 19 au 28 novembre 2019



Référence photographique : Personnel de la CNER
(N° de dossier CNER 17SN034)

REMERCIEMENTS

La Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (la Commission) aimerait remercier tous les participants aux récentes rencontres publiques tenues dans la région de Qikiqtani, au Nunavut, dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique de la baie de Baffin et du détroit de Davis (l'EES) menée par la CNER. En réponse aux commentaires fournis par les membres des collectivités pendant les séances de consultation publique antérieures concernant l'EES, une série additionnelle de séances de consultation publique a été prévue après le dépôt du rapport définitif de l'EES de la Commission. Ces rencontres avaient comme objectif de discuter des conclusions et des recommandations du rapport définitif de l'EES, ainsi que des prochaines étapes de l'EES. Ces rencontres ont été productives grâce à la participation et à l'aide des organismes locaux, des membres des collectivités, des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi que des représentants du groupe de travail de l'EES, soit la Qikiqtani Inuit Association, le gouvernement du Nunavut et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.

La CNER aimerait remercier les nombreux aînés et membres de la collectivité qui ont activement participé aux rencontres publiques, échangeant leur Inuit Qaujimaningit avec le personnel de la Commission et les autres participants aux rencontres, et faisant part de leurs questions et commentaires concernant l'EES.

La Commission aimerait aussi profiter de cette occasion pour remercier toutes les collectivités pour l'accueil chaleureux qu'elles ont offert à ses membres et au groupe de travail de l'EES pendant leurs récentes visites.



Mark Ings

Directeur des finances et de l'administration, et directeur général par intérim

Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	1
1.1	Aperçu de l'évaluation environnementale stratégique de la baie de Baffin et du détroit de Davis menée par la Commission.....	1
1.2	Objectifs du processus d'évaluation environnementale stratégique de la Commission.....	2
1.3	Rapport définitif de l'EES	2
2	SÉANCE D'INFORMATION DU PUBLIC DE LA COMMISSION.....	3
2.1	Aperçu des séances de consultation publique	3
2.2	Déroulement des séances de consultation publique de la Commission.....	3
2.3	Documents des rencontres.....	4
2.4	Programme et lieux des séances d'information communautaire	4
2.5	Publicités	4
3	COMMENTAIRES REÇUS PENDANT LES SÉANCES DE CONSULTATION PUBLIQUE DE LA COMMISSION	5
4	RÉSUMÉ ET CONCLUSION	7

1 INTRODUCTION

Le 9 février 2017, Affaires autochtones et du Nord Canada (à l'époque, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada) a mandaté la Commission pour procéder à l'Évaluation environnementale stratégique de la baie de Baffin et du détroit de Davis (l'EES; n° de dossier CNER 17SN034) conformément à l'article 12.2.4 de l'*Accord entre les Inuit de la région du Nunavut et Sa Majesté la Reine du chef du Canada* (l'Accord du Nunavut). La Commission était responsable de la coordination de l'évaluation et, en juillet 2019, elle a déposé le rapport définitif, qui comprenait des recommandations à la ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord. Le rapport définitif de l'EES devrait servir à informer l'examen quinquennal du gouvernement du Canada visant à décider si les eaux arctiques canadiennes seront désignées comme étant hors limite des droits futurs d'exploitation pétrolière et gazière (2016-2021).

La Commission a travaillé de près avec un groupe de travail mis sur pied pour l'EES et composé des membres suivants : Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), la Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI), la Qikiqtani Inuit Association (QIA) et le gouvernement du Nunavut (GN). La Commission a également collaboré étroitement avec d'autres ministères du gouvernement, des acteurs de l'industrie, des organismes non gouvernementaux, les collectivités potentiellement touchées et le grand public. La Commission a tenu la séance publique finale pour l'EES à Iqaluit, du 18 au 22 mars 2019. Pendant la séance, les membres du public, les organismes inuits et les organismes gouvernementaux ont échangé de l'information, des connaissances et des préoccupations, et ont discuté d'une vaste gamme de sujets liés aux activités gazières et pétrolières potentielles dans les eaux canadiennes de la baie de Baffin et du détroit de Davis. Trois (3) représentants communautaires de chacune des dix collectivités potentiellement touchées ont été invités à assister à la réunion et à participer à la table ronde communautaire connexe.

Le présent rapport résume la dernière série de séances de consultation publique pour l'EES, tenues par la Commission qui ont eu lieu dans les collectivités de la région de Qikiqtani du 19 au 28 novembre 2019.

1.1 Aperçu de l'évaluation environnementale stratégique de la baie de Baffin et du détroit de Davis menée par la Commission

L'EES vise à mieux comprendre les types potentiels d'activités pétrolières ou gazières¹ qui pourraient un jour être proposées dans les eaux canadiennes de la baie de Baffin et du détroit de Davis à l'extérieur de la région du Nunavut, ainsi que les risques, les avantages et les stratégies de gestion connexes à considérer. L'EES a été fondée sur données scientifiques disponibles, l'Inuit Qaujimajatuqangit et l'Inuit Qaujimaningit², ainsi que d'autres types de connaissances traditionnelles et les commentaires du public. L'un des éléments essentiels de l'EES consistait à refléter les préoccupations des Inuits et l'utilisation traditionnelle des zones marines concernées.

¹ Aux fins de l'EES, « exploitation pétrolière et gazière » se rapporte à la découverte et à l'exploitation de gisements de pétrole et de gaz, et englobe les activités d'exploration, de production et de désaffectation.

² « Inuit Qaujimajatuqangit » se rapporte aux valeurs, aux croyances et aux principes traditionnels tandis qu'« Inuit Qaujimaningit » englobe les connaissances traditionnelles des Inuits (et leurs variantes) ainsi que l'épistémologie inuite en ce qui concerne les valeurs sociétales inuites et le savoir inuit (contemporains et traditionnels).

L'EES comportait les trois (3) grandes phases suivantes :

Établissement de la portée des enjeux : Établir une liste des sujets devant être traités dans l'EES.

Analyse des scénarios d'exploitation possibles : Déterminer les activités d'exploitation pétrolière et gazière qui seraient possibles dans la baie de Baffin et le détroit de Davis si cette exploitation était autorisée, et analyser les répercussions positives et négatives potentielles sur l'environnement physique, biologique et socioéconomique.

Rédaction du rapport définitif de l'EES : L'information requise pour la rédaction du rapport définitif de l'EES et des recommandations au gouvernement a été mise à la disposition des membres de la Commission.

Au cours de chaque phase de l'EES, la Commission a planifié des séances de consultation publique dans les collectivités entourant la baie de Baffin et le détroit de Davis : Resolute Bay, Grise Fiord, Arctic Bay, Pond Inlet, Clyde River, Qikiqtarjuaq, Pangnirtung, Iqaluit, Kimmirut et Cape Dorset. L'information, les connaissances et les préoccupations communiquées ont servi à informer le processus de l'EES, et des rapports sommaires ont été préparés pour chacune des séries de consultation. La Commission a fait rapport des renseignements disponibles recueillis et pris en compte dans le cadre de l'EES, ce qui permettra d'enrichir l'ensemble des connaissances sur la région et pourrait avoir d'autres applications au-delà de la conception de l'étude.

Tous les renseignements portant sur l'évaluation environnementale stratégique de la baie de Baffin et du détroit de Davis menée par la Commission sont accessibles en ligne à partir du registre public à l'adresse suivante : www.nirb.ca/fr/project/125087.

1.2 Objectifs du processus d'évaluation environnementale stratégique de la Commission

Les principaux objectifs de l'EES visaient à :

- fournir de l'information de base;
- décrire les défis potentiels, les obstacles et les autres facteurs pertinents rattachés à une éventuelle exploitation pétrolière et gazière;
- décrire les scénarios d'exploitation pétrolière et gazière possibles;
- évaluer les répercussions et les avantages potentiels;
- cerner les lacunes dans les connaissances et les données, y compris les sujets de préoccupation;
- rédiger le rapport définitif de l'EES, accompagné de recommandations.

1.3 Rapport définitif de l'EES

La Commission a déposé le rapport définitif de l'EES auprès de la ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord le 31 juillet 2019. Le rapport définitif de l'EES présentait les scénarios d'exploitation hypothétiques qui ont été examinés dans le but de mieux comprendre à quoi ces activités pourraient ressembler, de déterminer les lacunes qui existent sur le plan de l'information, de répondre aux questions du public et de mesurer ses inquiétudes, puis d'aboutir à des recommandations. L'analyse approfondie de la documentation disponible et les résultats de la mobilisation du public à grande échelle qui ont eu lieu dans le

cadre de cette évaluation, de même que les résultats de l'analyse des effets potentiels des activités pétrolières et gazières possibles, ont été résumés dans le rapport. Il convient de noter que le rapport comprend de nombreuses références à la documentation de base utilisée de même qu'aux connaissances et à l'Inuit Qaujimagatuqangit qui ont informé l'EES et ont donné lieu à la conclusion centrale de la Commission et à ses 79 recommandations pour aller de l'avant.

Se fondant sur l'ensemble des observations, des connaissances et des commentaires présentés par les parties, la Commission a abouti à la conclusion centrale suivante à l'égard de l'EES :

Compte tenu de l'importance de l'environnement marin pour le bien-être des Nunavummiut, des lacunes considérables qui existent sur le plan des connaissances de l'environnement nécessaires au soutien de l'évaluation environnementale, à l'absence générale de réglementation et au manque de préparation de l'industrie et des infrastructures au Nunavut, le moratoire de 2016 en matière d'exploitation pétrolière et gazière dans l'Arctique canadien devrait rester en vigueur dans la baie de Baffin et le détroit de Davis jusqu'à ce que les enjeux importants énoncés dans le rapport soient surmontés. La Commission s'attend à ce qu'il faille au moins dix ans pour effectuer la recherche, la planification et la consultation nécessaires avant que le ministre refasse l'évaluation pour déterminer s'il y a lieu de résilier le moratoire ou non.

2 SÉANCES D'INFORMATION DU PUBLIC DE LA COMMISSION

2.1 Aperçu des séances de consultation publique

La Commission a tenu ces séances du 19 au 28 novembre 2019 dans des collectivités de la région de Qikiqtani, soit Resolute Bay, Grise Fiord, Arctic Bay, Pond Inlet, Pangnirtung, Iqaluit, Cape Dorset, Clyde River, Qikiqtarjuaq et Kimmirut. Malgré les meilleurs efforts de la Commission pour planifier les dates et les lieux de ces séances d'engagement à des dates ne correspondant pas à des événements communautaires particuliers, certaines séances ont eu lieu en même temps que d'autres événements communautaires.

Pendant la visite, le personnel de la Commission était accompagné de représentants du groupe de travail sur l'EES :

- **Affaires autochtones et du Nord Canada** : Daniel Van Vliet et Filip Petrovic
- **Qikiqtani Inuit Association** : Catriona Popoff, Tiivi Qiatsuk et Steven Lonsdale
- **Gouvernement du Nunavut** : Paul Kaludjak et Annie Cyr-Parent

2.2 Déroulement des séances de consultation publique de la Commission

À leur arrivée dans chacune des collectivités, les membres du personnel de la Commission, accompagnés des représentants du groupe de travail de l'EES, ont tenté de visiter les hameaux et les organisations de chasseurs et de trappeurs pour les informer des derniers développements concernant le processus de l'EES et leur fournir des versions numériques du rapport définitif de l'EES.

Les séances de consultation publique avaient lieu en soirée dans chacune des collectivités. Des services de traduction simultanée en inuktitut, des collations, des rafraîchissements et des prix de présence y étaient

offerts. On a demandé à tous les participants de signer leur nom à chaque rencontre. La Commission a remis une présentation détaillée et un résumé de ses conclusions et de ses recommandations à la ministre. Les RCAANC, la QIA et le GN ont associé leurs travaux pour la suite.

2.3 Documents des rencontres

Les documents imprimés qui suivent ont été mis à la disposition des participants aux séances de consultation publique :

- la présentation PowerPoint de la Commission en anglais et en inuktitut;
- le rapport définitif de l'EES à la Commission;
- une copie de l'*Accord entre les Inuit de la région du Nunavut et Sa Majesté la Reine du chef du Canada* (Accord du Nunavut);
- une copie de la *Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut*;
- les feuilles de présence et de commentaires de la Commission.

2.4 Programme et lieux des séances d'information communautaire

Le personnel de la Commission a consulté des organismes communautaires et a tenu compte des exigences en matière de déplacement pour déterminer le calendrier des séances de consultation communautaire. Les rencontres publiques ont eu lieu pendant une (1) soirée dans chacune des collectivités à compter de 18 h :

Collectivité	Date	Lieu	Présences
Resolute Bay	Le 19 novembre 2019	Gymnase communautaire	16
Grise Fiord	Le 20 novembre 2019	Salle communautaire	28
Arctic Bay	Le 21 novembre 2019	Salle communautaire	44
Pond Inlet	Le 22 novembre 2019	Gymnase de l'école secondaire	15
Pangnirtung	Le 23 novembre 2019	Gymnase de l'école secondaire	16
Iqaluit	Le 24 novembre 2019	Cadet Hall	4
Cape Dorset	Le 25 novembre 2019	Salle communautaire	0
Clyde River	Le 26 novembre 2019	Gymnase de l'école secondaire	8
Qikiqtarjuaq	Le 27 novembre 2019	Salle communautaire	7
Kimmirut	Le 28 novembre 2019	Centre Akavak	20

2.5 Publicités

La notification du public est essentielle pour la tenue de séances de consultation efficaces et est un prérequis aux séances d'information communautaire de la Commission. La Commission a informé les collectivités des rencontres à venir au moyen de différentes publicités, notamment des publicités imprimées et radiophoniques, ainsi que des publications sur la page Facebook de la Commission et sur les pages des différentes collectivités. Des copies de toutes les publicités se trouvent dans le registre public de la Commission.

Médias	Détails
Lettres d'invitation	Le 14 novembre 2019, la Commission a distribué des lettres aux maires de chacune des dix collectivités de Qikiqtani.
Journaux	Des publicités ont été publiées en anglais, en inuktitut et en français dans la version imprimée et la version en ligne du journal <i>Nunatsiaq News</i> du 15 au 29 novembre 2019.
Radio	Des messages d'intérêt public en anglais et en inuktitut ont été remis aux stations de radio de chacune des dix collectivités ainsi qu'à la station de radio de la Société Radio-Canada d'Iqaluit, en demandant que les messages soient lus en ondes deux fois par jour jusqu'au jour de la tenue de chacune des séances de la Commission.
Affiches	Une affiche traduite avec la date, le lieu et l'heure de la séance a été envoyée aux membres de la collectivité, aux organismes locaux et au bureau du hameau pour être placardée dans chaque collectivité.
En ligne	L'affiche traduite a été publiée en ligne sur la page Facebook des actualités de la collectivité locale.

3 COMMENTAIRES REÇUS PENDANT LES SÉANCES DE CONSULTATION PUBLIQUE DE LA COMMISSION

Les séances de consultation publique finales tenues dans la région de Qikiqtani avaient pour but de discuter des résultats et des recommandations du rapport définitif de l'EES, ainsi que des prochaines étapes pour l'évaluation environnementale stratégique de la baie de Baffin et du détroit de Davis (l'EES). La liste qui suit résume par sujet les commentaires reçus verbalement quant à l'EES et au rapport définitif de l'EES de la Commission, ainsi que les recommandations connexes qui ont été présentées à chacune des séances de consultation publique, ou encore au personnel de la Commission ou aux représentants du groupe de travail de l'EES suivant chacune des séances.

Rapport définitif de l'EES et recommandations

Beaucoup de membres des collectivités avaient pris connaissance du rapport définitif de l'EES et ont remercié la Commission et le personnel pour le travail effectué dans le cadre de l'EES. Beaucoup de commentaires ont indiqué que les préoccupations des Inuits avaient été soulignées dans le rapport et que les gens se sentaient « entendus ».

Des membres des collectivités ont aussi remercié le groupe de travail de l'EES pour ses visites et pour avoir communiqué les conclusions de l'étude aux collectivités.

On a reçu de la part de chacune des collectivités des commentaires en faveur du prolongement du moratoire actuel sur les activités pétrolières et gazières extracôtières à la baie de Baffin et au détroit de Davis, ainsi que des commentaires sur la nécessité de recueillir plus de données, d'approfondir les recherches et de renforcer la préparation. Par ailleurs, on a aussi reçu des commentaires s'opposant à l'exploitation pétrolière et gazière extracôtière potentielle, peu importe le niveau de préparation.

Des questions ont été soulevées quant aux types de travaux qui seront réalisés maintenant que le rapport définitif de l'EES a été déposé.

Processus et prise de décisions

Les collectivités ont mentionné la nécessité d'être consultées pour savoir si les Inuits sont en faveur ou non de l'exploitation pétrolière et gazière, ainsi que la nécessité de dresser un plan en cas de consensus.

Beaucoup de membres des collectivités ont mentionné être trop souvent consultés et ont indiqué que les chercheurs et les décideurs leur posent souvent les mêmes questions. Certains membres ont demandé que les processus soient rationalisés et que l'information soit transmise entre les programmes et les études.

Les membres des collectivités étaient heureux de voir que les différents organismes et ordres de gouvernement travaillaient ensemble et visitaient les collectivités. Des questions ont été soulevées quant à la participation d'autres ministères fédéraux à l'EES et à la gestion des milieux marins, particulièrement Pêches et Océans Canada.

Des questions ont été soulevées pour connaître les implications de la décentralisation et pour savoir si le gouvernement du Nunavut pourrait autoriser l'exploitation pétrolière et gazière dans les zones extracôtières de la baie de Baffin et du détroit de Davis malgré les recommandations de la Commission et si le gouvernement fédéral maintient le moratoire.

Inuit Qaujimajatuqangit

Des commentaires ont fait mention de l'importance de procéder à des études de l'Inuit Qaujimajatuqangit et d'inclure les aînés dans ces études. La Qikiqtani Inuit Association a reçu des félicitations pour son travail dans le cadre de l'EES, plus particulièrement concernant l'Inuit Qaujimajatuqangit. La proposition de la QIA quant à la création de comités d'aînés et de jeunes pour communiquer l'Inuit Qaujimajatuqangit a été généralement bien accueillie.

Il a été mentionné que l'Inuit Qaujimajatuqangit et les lois connexes doivent être prises en compte dans le processus décisionnel dans la région.

Environnement et effets potentiels des activités pétrolières et gazières extracôtières

Certains commentaires traitaient des comportements des baleines et leurs réponses aux activités, comme la navigation et certains de ces effets, particulièrement le bruit. Des membres ont exprimé des préoccupations quant aux effets négatifs potentiels et d'autres ont présenté les répercussions, particulièrement sous forme d'études sismiques, que le bruit lié à des activités pétrolières et gazières a eues sur la vie marine par le passé.

Certains commentaires faisaient état de changement dans les voies de migration et d'observations de nouvelles espèces dans quelques collectivités.

Le caractère interdépendant de toutes les composantes environnementales et l'importance de la nourriture traditionnelle pour la survie des Inuits ont été soulignés. Les risques potentiels pour l'environnement marin et les Inuits associés aux activités pétrolières et gazières extracôtières, particulièrement en cas de déversement d'hydrocarbures, ont été constamment soulevés. Des changements de la vie marine et des effets ont été observés, indépendamment de l'exploitation pétrolière et gazière et de ses répercussions sur les Inuits.

Beaucoup de commentaires ont fait mention des conditions environnementales dangereuses et changeantes, et du potentiel d'accidents causés par les icebergs et les vagues.

Des questions et des préoccupations ont été soulevées concernant les mesures d'intervention actuelles en cas de déversement, ainsi que les indemnités et les critères quant à leur obtention pour les personnes dans une région touchée. Des commentaires indiquaient que des travaux additionnels devaient être réalisés dans les zones concernées et que la préparation générale pour l'exploitation pétrolière et gazière ne semble pas adéquate.

Beaucoup de membres des collectivités ont indiqué ne pas être favorables à l'exploitation pétrolière et gazière extracôtière, particulièrement en raison des conditions actuelles des glaces, des changements climatiques et des répercussions potentielles sur les mammifères marins et l'environnement.

Des questions ont été soulevées concernant l'exploitation pétrolière et gazière extracôtière en Russie et au Groenland.

Des questions ont aussi été soulevées sur les avantages potentiels de l'exploitation pétrolière et gazière extracôtière dans la baie de Baffin et le détroit de Davis pour le Nunavut et ses habitants, et certains commentaires portaient sur l'incertitude quant à l'emploi d'Inuits dans le cadre d'une telle exploitation.

La nécessité d'examiner d'autres types d'exploitations, comme la pêche en haute mer, a été mentionnée.

4 RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Lors des séances de consultation publique finale, les membres des collectivités ont fourni des commentaires, ont échangé des connaissances et ont posé des questions sur une gamme de sujets liés à l'évaluation environnementale stratégique de la baie de Baffin et du détroit de Davis (l'EES). Les commentaires ont principalement porté sur les sujets suivants :

- le rapport définitif de l'EES et les recommandations de la Commission;
- les processus globaux et le processus décisionnel;
- l'utilisation de l'Inuit Qaujimagatuqangit et son importance;
- les défaillances et accidents potentiels, et leur indemnisation;
- les conditions environnementales actuelles et les effets potentiels de l'exploitation pétrolière et gazière extracôtière.

Pendant les visites, Commission a été généralement félicitée pour son processus, ses conclusions et recommandations. Les membres des collectivités ont aussi indiqué qu'ils avaient aimé voir les différents organismes et ordres de gouvernement travailler ensemble et visiter les collectivités pour communiquer les résultats d'une étude.

Les commentaires formulés pendant les rencontres ont été inclus dans le présent rapport en vue d'une publication élargie, et la Commission espère que la détermination des enjeux pourra aider d'autres organismes dans leur processus respectifs. Ce rapport sera traduit en inuktitut et en français, et des copies électroniques seront publiées sur le registre public en ligne de la Commission. Au cours des prochains mois, la Commission préparera du matériel en ligne pour informer le public sur l'EES et les recommandations de la Commission. La Commission prévoit faire un suivi auprès des organismes concernés de l'état d'avancement des mesures prises pour donner suite aux recommandations de la Commission.